

# Fonctionnement de l'assurance des matériels agricoles - PCT56

**Code produit :** PCT56

**Tarif :** 462,00 € HT

**Niveau :** Perfectionnement

**Eligible DDA :** oui

**Modalité :** Presentiel

**Public :**

**Durée (en heure) :** 7.0

Dirigeants, managers et  
collaborateurs

## **Prérequis :**

Aucun

## **Objectif**

- Mesurer la diversité du parc matériel agricole
- Retenir les risques à garantir et les conditions de couverture
- Connaître le fonctionnement et les spécificités de l'assurance des matériels agricoles

## **Programme de la formation**

1. Le parc matériel agricole français
  - Etat des lieux et chiffres clés
  - Evolution et perspectives
2. Les points réglementaires importants à connaître
  - Règles spécifiques sur la conduite des engins agricoles

- Immatriculation des véhicules agricoles et obligation d'assurance
- 3. L'objet du contrat d'assurance des matériels agricoles et les garanties proposées
  - Définition et objet du contrat
  - Garanties communes à tous les matériels : garanties obligatoires / garanties facultatives
  - Couverture spécifique des matériels tractés ou portés
  - Exclusions et limites de garanties
  - Principaux cas particuliers : matériel en copropriété ou en leasing, matériel en CUMA, matériel spécifique (robots, pivot d'irrigation...)
- 4. Le fonctionnement du contrat
  - Vie du contrat
  - Sinistre, expertise et modalités d'indemnisation
  - Lexique

## **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.